Communauté métropolitaine de Québec

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord) 2016-2021

RAPPORT DE SUIVI

2018



Agglomération de Québec

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Réduction à la source et réemploi					
1	Favoriser la réduction à la source, notamment le gaspillage alimentaire.	VQ	À partir de 2016	En continu	Subventions de 110 000 $ aux AmiEs de la Terre et de 150 000 $ à Moisson Québec octroyées pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
2	Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ.	VQ VSADD	À partir de 2016	En continu	Participation active à l'atelier sur l'économie circulaire offert par la CMQ.
3	Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations.	VQ	2018	En partie réalisé	Cloches de récupération des vêtements installées dans tous les écocentres (partenariat avec Armée du Salut).
		VSADD VLAL			Appui financier à la ressourcerie locale et publicité conjointe. Présentation du projet de recyclage obligatoire, résolution à venir.
4	Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire.	VQ VSADD VLAL	À partir de 2016	En continu Réalisé	Nombre de sites de compostage communautaire doublé (22 sites actuellement). Trois formations au compostage domestique données. Promotion de l'herbicyclage et du feuillicyclage. ISE herbicyclage obligatoire et ISE incitatif feuillicyclage. Herbicyclage obligatoire et ISÉ feuillicyclage durant l'année.
Recyclage - Collecte sélective					
5	Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis.	VQ VSADD	À partir de 2016	En continu	Équipe de déploiement recyclage (EDR) pérennisée. 315 nouveaux ICI intégrés à la collecte sélective. Offre aux ICI de collectes de recyclage sur une base volontaire.
6	Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements.	VQ VSADD	À partir de 2018	En continu Réalisé	Distribution gratuite de contenants de récupération des matières recyclables auprès de nombreux multilogements. Poursuite du programme de subvention à l'acquisition d'un conteneur compartimenté. Offre de collecte gratuite de contenants semi-enfouis. Implantation du recyclage dans tous les multilogements du territoire.
7	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et les espaces verts (hors foyer).	VQ VSADD VLAL	À partir de 2020	Réalisé	Acceptation d'un modèle de corbeille unique pour la récupération des déchets et des matières recyclables sur l'ensemble du territoire (Vieux-Québec compris). Implantation d'îlots de tri dans tous les lieux publics. Équiper les immeubles de la ville de bacs de recyclage et certains parcs extérieurs.
8	Augmenter la récupération du verre.	VQ	2016-2017	En continu	Poursuite du projet Verre l'Innovation d'EEQ au centre de tri de Québec.
9	Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs ICI et résidentiel)	VQ VLAL	À partir de 2020	En continu Réalisé Réalisé	Adoption de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles et du PMO 2018-2023. Participation au projet pilote dans les écoles de la CMQ et implantation d'équipement dans 8 écoles de l'agglomération Collectes des matières recyclables à chargement avant gratuites pour les immeubles à logements, condos, maisons de ville.

Agglomération de Québec

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
10	Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables	VSADD VLAL	À partir de 2016	Réalisé Réalisé	Mise en œuvre d'une politique zéro impression. Sensibilisation auprès de groupes de travail pour la réduction de papier et son utilisation écoresponsable.
11	Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des clientèles visées	VQ VSADD	À partir de 2016	En cours En continu	Lancement de la campagne Ça va là + activités récurrentes sur différents sujets GMR. Poste de conseiller à la formation doté. Diffusion de divers messages dans le journal local et les médias sociaux.
Recyclage - CRD					
12	Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction	CMQ	À partir de 2018	À venir en 2019	Déjeuners-causeries (3) et formations personnalisées (15) dans des bureaux d'architectes, de promoteurs immobiliers et d'entrepreneurs en construction.
13	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD	CMQ	À partir de 2016	Non réalisé	
14	Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)	VQ	2018	Réalisé	Abolition de la limite annuelle de volume accepté dans les écocentres. Le service est maintenant gratuit en tout temps pour les résidents. Gypse accepté.
15	Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement	VQ	2019	Réalisé	Abolition de la limite annuelle de volume accepté dans les écocentres. Le service est maintenant gratuit en tout temps pour les résidents. Bois accepté.
Recyclage - Écocentre					
16	Optimiser les services offerts dans les écocentres	VQ	À partir de 2018	Réalisé	Abolition de la limite annuelle de volume accepté dans les écocentres. Le service est maintenant gratuit en tout temps pour les résidents. Ajout de cloches de récupération des vêtements.
17	Implanter un système de collecte des résidus encombrants	VQ VSADD VLAL	À partir de 2017	En continu	Collecte sur appel implantée et active depuis longtemps. Collecte implantée depuis longtemps. Collecte d'encombrants (12 fois par an depuis 2006).
18	Organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)	CMQ VQ	À partir de 2016	Réalisé	La campagne de sensibilisation sur les résidus domestiques dangereux a été relancée au printemps et à l'automne 2018, en partenariat avec la Ville de Québec.

Agglomération de Québec

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Recyclage - Matières organiques					
19	Doter le territoire de la CMQ d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)	VQ	À partir de 2018	À venir	Début de la construction du Centre de biométhanisation de l'Agglomération de Québec (CBAQ).
20	Implanter un service de collecte municipale et de tri pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire de la CMQ (secteurs résidentiels et ICI)	VQ	2020	À venir en 2022	Prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023.
21	Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques	VQ	À partir de 2016	À venir	Prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023.
22	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques	CMQ	À partir de 2018	Non réalisé	
23	Organiser des campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ciblées selon la clientèle	VQ	À partir de 2019	En cours	Important effort ISÉ prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023, dont la tenue de grandes campagnes annuelles de communication portant sur différents sujets : recyclage, gaspillage alimentaire, achat responsable, réduction à la source, résidus organiques, etc. La campagne Ça va là est la première. Poste de conseiller à la formation doté.
24	Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation à la collecte des matières organiques (tarification, types de services, etc.)	VQ	À partir de 2020	À venir	Projets pilotes et analyses prévues au PMO
Élimination					
25	Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination	VQ	À partir de 2020	À venir	Prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023
26	Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales	VQ	À partir de 2016	Réalisé. En cours	Quatre unités individuelles d'injection de charbon activé installées sur les fours de l'incinérateur. Un brûleur au gaz naturel installé. Trois autres à venir.
27	Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination	VQ	À partir de 2018	À venir	Implantation d'un logiciel de suivi et d'optimisation des opérations de collecte (logiciel acquis).
28	Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique	VQ	2018	En continu	Convoyeur à vis installé à l'incinérateur pour permettre le détournement de 10 000 tonnes de boues de l'élimination chaque année d'ici au CBAQ. Toutes les boues seront biométhanisées à compter de 2021. Études sur le potentiel de valorisation des cendres d'incinération en cours. Projet en développement avec l'Hôpital l'Enfant-Jésus pour utiliser la vapeur de l'incinérateur. Partie de la vapeur produite actuellement vendue à 2 clients : Glassine et White Birch.
29	Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues	VQ VLAL	2017 et 2021	À venir	Prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023. Projet de règlement en cours auprès du greffe.
30	Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PGMR	VQ	À partir de 2016	À venir	Prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023.

Agglomération de Québec

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Mise en œuvre					
31	Produire un plan de mise en œuvre du PGMR par composante (MRC et Agglomération) avec le soutien financier et technique de la CMQ	VQ	2017	Réalisé	PMO 2018-2023 déposé à la CMQ.
32	Mettre en place une table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PGMR et réunissant les partenaires impliqués en gestion des matières résiduelles sur le territoire	CMQ	À partir de 2016	Réalisé	La Table est formée de six élus représentant les quatre composantes de la CMQ. Les conseillers en GMR sont conviés à ces rencontres.
33	Implanter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles	CMQ	À partir de 2017	En continu	Offre d'une formation sur la collecte intelligente (destinée aux composantes).
34	Mettre en place un observatoire métropolitain du PGMR dédié à son suivi et à la diffusion des résultats (avancement, performance)	CMQ	À partir de 2016	En continu	Diffusion d'information sur les médias sociaux et le site Internet de la CMQ
35	Mettre en place un cadre de financement approprié et dédié exclusivement à la mise en œuvre du PGMR	VQ	2016	Réalisé	Transmission à la CMQ les montants dépensés par mesure, pour les années 2016-2017-2018.
36	Reconnaître les efforts des partenaires et des municipalités en gestion des matières résiduelles	CMQ VQ	À partir de 2016	Non réalisé À venir	Prévu au PMO de l'Agglomération de Québec 2018-2023.

PMO: Plan de mise en œuvre du PMGMR
VQ : Ville de Québec (certaines activités concernent l'ensemble de l'agglomération)
VSADD : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
VLAL : Ville de L'Ancienne-Lorette

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : Ville de Québec **Année de référence :** 2018

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1 à 5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		**Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**				Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles uniquement végétales**		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**	
Code géo	Nom des municipalités au PGMR		oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018	Nombre de collectes en 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
							Début	Fin				
23027	Québec (V)	142763	☐	☑	N/A				N/D		N/D	
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								

Nom du répondant : STEPHAN BUGAY Fonction : DIRECTEUR DIVISION GMR.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Signature

2019 10 5 129

Date

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : Communauté métropolitaine de Québec / Agglomération de Québec

Année de référence : 2018

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1 à 5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		**Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**				Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles uniquement végétales**		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**	
Code géo	Nom des municipalités au PGMR		oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018	Nombre de collectes en 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
							Début	Fin				
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	6100	☐	☑	0	0	nil	nil	0	nil	0	nil
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								

Nom du répondant : Martine Lanoie **Fonction :** Technicienne en environnement

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Martine Lanoie

Signature

2019-06-05

Date

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - **Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.**

Nom de la MR : _____ **Année de référence :** 2018

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1 à 5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		**Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**				Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles uniquement végétales**		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**	
Code géo	Nom des municipalités au PGMR		oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018	Nombre de collectes en 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
							Début	Fin				
23057	L'Ancienne-Lorette (V)	5206	☐	☑								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								

Nom du répondant : Eric Fréchette **Fonction :** Directeur

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Eric Fréchette
Signature

4 Juin 2019
Date

MRC de La Côte-de-Beaupré

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Réduction à la source et réemploi					
1	Favoriser la réduction à la source, notamment le gaspillage alimentaire.				
2	Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ.				
3	Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations.				
4	Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire.				
Recyclage - Collecte sélective					
5	Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis.				
6	Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements.				
7	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et les espaces verts (hors foyer).				
8	Augmenter la récupération du verre.				
9	Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs ICI et résidentiel)				
10	Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables	MRC	À partir de 2016	En continu	Maintien de la certification ICI ON RECYCLE! à la MRC.
11	Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des clientèles visées	MRC	À partir de 2016	Réalisé	Brigade Verte et sensibilisation citoyens et ICI. Outils ISE (Guides du tri, Accroche-porte, dépliants sur les services GMR publics et privés pour citoyens et ICI). Sensibilisation 3RVE dans 23 classes de 4 écoles primaires.

MRC de La Côte-de-Beaupré

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Recyclage - CRD					
12	Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction				
13	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD				
14	Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)				
15	Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement				
Recyclage - Écocentre					
16	Optimiser les services offerts dans les écocentres	MRC	À partir de 2018	Réalisé	Ouverture en mai 2018 du nouvel écocentre de la Municipalité de Boischatel d'une superficie totale de 3 800 m^2.
17	Implanter un système de collecte des résidus encombrants				
18	Organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)				
Recyclage - Matières organiques					
19	Doter le territoire de la CMQ d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)				
20	Implanter un service de collecte municipale et de tri pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire de la CMQ (secteurs résidentiels et ICI)				
21	Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques				
22	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques				
23	Organiser des campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ciblées selon la clientèle				
24	Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation à la collecte des matières organiques (tarification, types de services, etc.)				

MRC de La Côte-de-Beaupré

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Élimination					
25	Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination				
26	Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales				
27	Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination				
28	Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique				
29	Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues				
30	Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PGMR				
Mise en œuvre					
31	Produire un plan de mise en œuvre du PGMR par composante (MRC et Agglomération) avec le soutien financier et technique de la CMQ				
32	Mettre en place une table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PGMR et réunissant les partenaires impliqués en gestion des matières résiduelles sur le territoire				
33	Implanter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles				
34	Mettre en place un observatoire métropolitain du PGMR dédié à son suivi et à la diffusion des résultats (avancement, performance)				
35	Mettre en place un cadre de financement approprié et dédié exclusivement à la mise en œuvre du PGMR	MRC	2016	Réalisé	Transmission à la CMQ les montants dépensés par mesure, pour les années 2016-2017-2018.
36	Reconnaître les efforts des partenaires et des municipalités en gestion des matières résiduelles				

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC de La-Côte-de-Beaupré

Année de référence : 2018

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1 à 5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		**Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**				Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles uniquement végétales**		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**	
Code géo	Nom des municipalités au PGMR		oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018	Nombre de collectes en 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
							Début	Fin				
21005	Saint-Tite-des-Caps (M)	911	☐	☑								
21010	Saint-Ferréol-les-Neiges (M)	2571	☐	☑								
21015	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente (P)	1	☐	☑								
21020	Saint-Joachim ((P) - Capitale-Nationale)	653	☐	☑								
21025	Beaupré (V)	2428	☐	☑								
21030	Sainte-Anne-de-Beaupré (V)	1314	☐	☑								
21035	Château-Richer (V)	2017	☐	☑								
21040	L'Ange-Gardien ((M) - Capitale-Nationale)	1634	☐	☑								
21045	Boischatel (M)	2929	☐	☑								
21902	Sault-au-Cochon (NO)	48	☐	☑								
21904	Lac-Jacques-Cartier (NO)	420	☐	☑								
		14 926	☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								

Nom du répondant : Marie-Andrée St-Pierre

Fonction : Conseillère en gestion des matières résiduelles

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Marie-Andrée St-Pierre

Signature

2019-04-25

Date

MRC de l'Île-d'Orléans

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Réduction à la source et réemploi					
1	Favoriser la réduction à la source, notamment le gaspillage alimentaire.				
2	Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ.				
3	Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations.	MRC	2018	En continu	Financement des couches lavables (5 financements accordés en 2018). Sacs en papier obligatoires pour la collecte des feuilles. Les sacs sont subventionnés à 50 % à la quincaillerie de l'île.
4	Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire.	MRC	À partir de 2016	En continu	Financement de 50 % de l'achat de composteurs domestiques jusqu'à concurrence de 50 $ (9 composteurs financés en 2018).
Recyclage - Collecte sélective					
5	Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis.	MRC	À partir de 2016	En cours	Implantation d'une collecte municipalisée en chargement avant pour le carton auprès 18 commerces de la MRC en 2018.
6	Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements.	MRC	À partir de 2018	Réalisé	Très peu de multilogements sur notre territoire et ils sont tous desservis par la collecte municipale.
7	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et les espaces verts (hors foyer).	MRC	À partir de 2020	Réalisé	Financement de 50 % du coût non subventionné des îlots de récupération aux municipalités de la MRC afin de les encourager à participer.
8	Augmenter la récupération du verre.				
9	Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs ICI et résidentiel)	MRC	À partir de 2020	En cours	Délai dans la mise en place d'un projet pilote de recyclage des plastiques agricoles. Projet de recyclage des tubulures acéricoles en cours. Guide à l'intention des municipalités sur une tarification suggérée aux ICI en fonction du service offert. Participation au projet pilote dans les écoles de la CMQ et implantation d'équipement dans une école.
10	Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables	MRC	À partir de 2016	À venir	
11	Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des clientèles visées	MRC	À partir de 2016	En continu	Alimentation de la page Facebook Récup Île d'Orléans. Amélioration du calendrier annuel. Publipostage de 4 pages sur le bilan 2017, le recyclage, les résidus verts et la réduction (publicité postale et eau embouteillée). Écoles : Atelier Dans le ventre du centre de tri- Québec'Ere pour tous les élèves des trois écoles, Programme Bourse Scol'ere- Coop FA pour deux classes. Pas de brigade GMR à l'été 2018, contrairement à ce qui était prévu au PGMR pour cause de manque de candidature en réponse à l'offre d'emploi.

MRC de l'Île-d'Orléans

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Recyclage - CRD					
12	Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction				
13	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD				
14	Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)	VQ	2018	Réalisé	Entente avec la Ville de Québec pour l'utilisation des écocentres.
15	Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement	VQ	2019	Réalisé	
Recyclage - Écocentre					
16	Optimiser les services offerts dans les écocentres	MRC	À partir de 2018	Réalisé	Réalisation de l'évènement annuel du Méga-recyclage au début du mois de mai.
17	Implanter un système de collecte des résidus encombrants	MRC	À partir de 2017	Réalisé	Entente avec AIM depuis 2017 pour le traitement des encombrants garantissant un taux de valorisation de plus de 90 %. Récupération par PureSphera des appareils réfrigérants avec mousse isolante dans le cadre du Méga-recyclage 2018.
18	Organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)				
Recyclage - Matières organiques					
19	Doter le territoire de la CMQ d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)	VQ	À partir de 2018	À venir	Recyclage des boues de fosses septiques prévu pour 2018 mais cela reste à faire. Il en est de même pour la sensibilisation pour réduire les contaminants dans les boues municipales.
20	Implanter un service de collecte municipale et de tri pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire de la CMQ (secteurs résidentiels et ICI)				
21	Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques				
22	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques				
23	Organiser des campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ciblées selon la clientèle				
24	Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation à la collecte des matières organiques (tarification, types de services, etc.)				

MRC de l'Île-d'Orléans

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Élimination					
25	Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination				
26	Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales				
27	Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination				
28	Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique				
29	Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues				
30	Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PGMR				
Mise en œuvre					
31	Produire un plan de mise en œuvre du PGMR par composante (MRC et Agglomération) avec le soutien financier et technique de la CMQ				
32	Mettre en place une table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PGMR et réunissant les partenaires impliqués en gestion des matières résiduelles sur le territoire				
33	Implanter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles				
34	Mettre en place un observatoire métropolitain du PGMR dédié à son suivi et à la diffusion des résultats (avancement, performance)				
35	Mettre en place un cadre de financement approprié et dédié exclusivement à la mise en œuvre du PGMR	MRC	2016	Réalisé	Transmission à la CMQ les montants dépensés par mesure, pour les années 2016-2017-2018.
36	Reconnaître les efforts des partenaires et des municipalités en gestion des matières résiduelles				

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

4ENV) 1 - Annexe 1

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC de L'Île-D'Orléans **Année de référence :** **2018**

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1 à 5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		**Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**				Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles uniquement végétales**		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**	
Code géo	Nom des municipalités au PGMR		oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018	Nombre de collectes En 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation Desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation Desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
							Début	Fin				
20005	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (M)	363	☐	☒								
20010	Sainte-Famille (P)	288	☐	☒								
20015	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (M)	646	☐	☒								
20020	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (M)	755	☐	☒								
20025	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (M)	602	☐	☒								
20030	Sainte-Pétronille (VL)	496	☐	☒								
		3150	☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								

Plus de 390 composteurs domestiques financés au cours des dernières années et un composteur communautaire à l'école de St-Laurent. Et 320 tonnes de feuilles compostées chez des agriculteurs.

Nom du répondant : Mélissa Poirier Fonction : Responsable GMR

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Mélissa Poirier

Signature

4 mars 2019

Date

MRC de La Jacques-Cartier

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Réduction à la source et réemploi					
1	Favoriser la réduction à la source, notamment le gaspillage alimentaire.	MRC	À partir de 2016	En continu	Brigade GMR. Certaines municipalités offrent des subventions pour l'achat de couches lavables.
2	Encourager le réemploi sur le territoire de planification de la CMQ.	MRC	À partir de 2016	Réalisé En continu	Conception et diffusion de messages pour informer et sensibiliser les citoyens sur divers sujets.
3	Appuyer l'adoption de politiques sur la réduction à la source et du réemploi et, au besoin, adopter des réglementations.				
4	Mettre en place des mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire.	Municipalités	À partir de 2016	Réalisé en partie	Mettre en place un règlement sur l'herbicyclage et le feuillicyclage; Subvention offerte pour l'achat de composteurs par certaines municipalités; Plan de communication annuel sur l'herbicyclage pour les municipalités faisant partie de la Régie Verte.
Recyclage - Collecte sélective					
5	Implanter et élargir la collecte sélective aux secteurs ICI non desservis.	Municipalités	À partir de 2016	Réalisé en partie	Avoir recours à une brigade GMR. Moduler la tarification pour inciter les ICI à recycler. Les ICI membres de la Régie verte sont tous desservis.
6	Augmenter la récupération des matières recyclables dans les immeubles multilogements.	Municipalités	À partir de 2018	Réalisé en partie	Pose d'affiches et communication avec les propriétaires. Mise en place de conteneurs pour les multilogements et pour les résidences militaires à Shannon.
7	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables dans les bâtiments publics, les parcs et les espaces verts (hors foyer).	Municipalités	À partir de 2020	Réalisé en partie	Installation de contenants. Sensibilisation et affichage dans les lieux publics.
8	Augmenter la récupération du verre.				
9	Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs ICI et résidentiel)	MRC Municipalités	À partir de 2020	Réalisé en partie	Participation au projet pilote dans les écoles de la CMQ et implantation d'équipement dans une école. Délivrer des billets de courtoisie lors de la collecte des matières recyclables. La Régie Verte contacte les entreprises et incite les ICI à améliorer leur performance en GMR.
10	Favoriser l'adoption de pratiques internes écoresponsables	MRC	À partir de 2016	Réalisé en partie	Élaboration d'une politique environnementale interne. Faire connaitre les bons coûts sur le territoire en GMR. Sensibiliser les employés d'entretien. Promotion du programme ICI ON RECYCLE! auprès des municipalités membres de la Régie Verte.
11	Poursuivre et améliorer les campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des clientèles visées	MRC Municipalités	À partir de 2016	Réalisé en partie	Avoir recours à une brigade GMR. Participer au plan de communication régional.

MRC de La Jacques-Cartier

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Recyclage - CRD					
12	Organiser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) auprès des entrepreneurs en CRD favorisant les meilleures pratiques, y compris celles concernant la déconstruction	MRC	À partir de 2018	En continu	Insérer dans les permis une clause sur le tri des matériaux.
13	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD				
14	Implanter des mesures permettant d'augmenter la récupération du gypse (tri et recherche de débouchés)	Gestionnaires des écocentres	2018	À venir	Évaluer la faisabilité de séparer le gypse dans les écocentres.
15	Favoriser le recyclage du bois, ou le cas échéant le valoriser énergétiquement				
Recyclage - Écocentre					
16	Optimiser les services offerts dans les écocentres	MRC Régie Verte	À partir de 2018	En cours	Réalisation d'une étude d'optimisation pour le secteur est. Implantation d'un écocentre dans le secteur ouest de la MRC.
17	Implanter un système de collecte des résidus encombrants	Municipalités	À partir de 2017	Réalisé en partie	Maximiser la récupération - mise en place de projets pilotes. Collectes d'encombrants prises en charge plus ou moins fréquemment selon les municipalités.
18	Organiser une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur les impacts de l'élimination des produits dangereux à usage domestique (RDD, TIC, produits pharmaceutiques, etc.)				
Recyclage - Matières organiques					
19	Doter le territoire de la CMQ d'infrastructures de traitement des matières organiques (incluant les boues)				
20	Implanter un service de collecte municipale et de tri pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire de la CMQ (secteurs résidentiels et ICI)	Municipalités	2020	Réalisé en partie	Les 3 municipalités non desservies sont en voie d'implanter un service de collecte pour les matières organiques.
21	Faire connaître la performance environnementale des projets de traitement des matières organiques	Régie verte	À partir de 2016	En continu	Diffusion du taux de diversion annuel.
22	Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques				
23	Organiser des campagnes annuelles d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ciblées selon la clientèle	MRC Municipalités	À partir de 2019	Réalisé en partie	En continu pour les municipalités faisant partie de la Régie Verte. À venir pour les 3 municipalités non desservies. En cours pour les autres municipalités.
24	Mettre en place des mesures incitatives favorisant la participation à la collecte des matières organiques (tarification, types de services, etc.)	MRC Municipalités	À partir de 2020	Réalisé en partie	Avoir recours à une brigade GMR. Participer au plan de communication régional. Délivrer des billets de courtoisie lors de la collecte des matières recyclables.

MRC de La Jacques-Cartier

Rapport de suivi 2018

N°	Mesure et description	Responsable	Échéancier PMGMR	Avancement	Activités 2018
Élimination					
25	Produire un plan d'amélioration continue de la performance environnementale des installations d'élimination				
26	Mettre en place les systèmes requis pour atteindre les meilleures performances environnementales				
27	Mettre en place des mesures d'atténuation concernant les opérations et le transport des matières résiduelles vers les installations d'élimination				
28	Mettre en place les conditions facilitant la reconnaissance de l'incinération comme de la valorisation énergétique				
29	Interdire l'élimination des matières recyclables et des boues				
30	Adopter un programme de maintien des équipements existants conformément aux objectifs du PGMR				
Mise en œuvre					
31	Produire un plan de mise en œuvre du PGMR par composante (MRC et Agglomération) avec le soutien financier et technique de la CMQ				
32	Mettre en place une table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PGMR et réunissant les partenaires impliqués en gestion des matières résiduelles sur le territoire				
33	Implanter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles				
34	Mettre en place un observatoire métropolitain du PGMR dédié à son suivi et à la diffusion des résultats (avancement, performance)				
35	Mettre en place un cadre de financement approprié et dédié exclusivement à la mise en œuvre du PGMR	MRC	2016	Réalisé	Transmission à la CMQ les montants dépensés par mesure, pour les années 2016-2017-2018.
36	Reconnaître les efforts des partenaires et des municipalités en gestion des matières résiduelles				

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC de La Jacques-Cartier

Année de référence : 2018

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/

Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1 à 5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF		Collecte à domicile des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires				Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles uniquement végétales**		Composteurs domestiques, communautaires ou collecte par conteneur en apport volontaire traitant les **matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires**	
			oui	non	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2018	Nombre de collectes en 2018	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation desservies	Nombre de mois dans l'année où l'équipement est en fonction
							Début	Fin				
22010	Fossambault-sur-le-Lac (V)	1404	☐	☑	1404	36	01/2018	12/2018				
22015	Lac-Saint-Joseph (V)	351	☐	☑	351	37	01/2018	12/2018				
22005	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (V)	3078	☐	☑	3078	37	01/2018	12/2018				
22020	Shannon (V)	2312	☐	☑	2312	37	01/2018	12/2018				
22045	Sainte-Brigitte-de-Laval (V)	2905	☐	☑	170	11	10/2018	12/2018				
22035	Stoneham-et-Tewkesbury (CU)	4135	☐	☑	0	-	-	-				
22040	Lac-Beauport (M)	2957	☐	☑	2957	33	01/2018	12/2018				
22030	Lac-Delage (V)	276	☐	☑	276	21	01/2018	12/2018				
22025	Saint-Gabriel-de-Valcartier (M)	1067	☐	☑	0	-	-	-				
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								
			☐	☐								

Nom du répondant : STEVE OTIS

Fonction : CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN ENVIRONNEMENT

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Signature

2019-06-03

Date